

DPEP
Bureau de Gestion Collective
Affaire suivie par :
Eloïse MUSCAT
Cheffe de Bureau
dsden59.dpep-bgc@ac-lille.fr

Lille, le 05 février 2024

L'Inspecteur d'Académie, DASEN du Nord

à

144 rue de Bavay
BP 669
59033 Lille Cedex

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1er degré du
département du Nord

S/C de Mesdames les Inspectrices et Messieurs les Inspecteurs
de l'Education nationale

Objet : Liste d'aptitude à certains emplois de Directeur d'école annexe et d'application - rentrée 2024

Références : - Décret du 08 mai 1974 modifié par le décret n°91-39 du 14 janvier 199
- Circulaires n°75-006 du 6 janvier 1975 et 75-159 du 24 avril 1975 portant modalités d'application
du décret n°74-388 du 8 mai 1974

Pièce jointe : Formulaire de demande d'inscription

La liste d'aptitude aux fonctions de « Directeur d'école annexe et d'application » est ouverte pour la rentrée 2024.
Les institutrices, instituteurs et professeur(e)s des écoles qui souhaitent candidater sont invités à renseigner le
dossier joint en annexe.

I - Conditions requises pour faire acte de candidature :

- Etre âgé de 30 ans au moins au 1^{er} octobre 2024
- Justifier de 8 années de services effectifs en qualité d'instituteur ou professeur des écoles
- Etre titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maîtres
formateurs (CAFIPEMF)

II – Calendrier

Candidats : transmission du dossier de candidature à l'IEN de circonscription	<u>Au plus tard le mercredi 21 février 2024</u>
Circonscriptions : Transmission des dossiers à la DPEP par courrier électronique à l'adresse suivante : <u>dsden59.dpep-bgc@ac-lille.fr</u>	<u>Au plus tard le vendredi 23 février 2024</u>

Pour la Rectrice, et par délégation,
L'Inspecteur d'Académie,
Directeur des services départementaux
de l'Education nationale du Nord


Olivier COTTET